



**URBANISME / GENERALITE / CADASTRE /
ACCES SUR INTERNET**

L'ADIL GUADELOUPE VOUS INFORME

**EST-IL POSSIBLE SANS ETRE UN PROFESSIONNEL D'AVOIR ACCES
AU CADASTRE SUR INTERNET ?**

Après la mise en place, en 2003, du Serveur Professionnel des Données Cadastreuses (SPDC), destiné aux notaires et géomètres-experts, un service de consultation ouvert à tous vient d'être mis en place sur le site :

<http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

Tout intéressé peut ainsi accéder par internet au Service de Consultation du Plan Cadastral (SCPC) lui permettant :

- de consulter directement les données cartographiques
- d'en imprimer des extraits
- d'en commander des reproductions payantes sur support papier ou numérique, après création d'un compte d'utilisateur.

La consultation du site ne donne pas accès aux données nominatives sur les propriétaires des immeubles.



**En Guadeloupe, sur certaines communes,
les références cadastrales ne sont pas encore disponibles.**

Réponse donnée sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux

